

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020 - 108**

SEANCE DU 12 MARS 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : **129**

Titulaires présents : **80**

Suppléants présents : **1**

Pouvoirs : **14**



Date de convocation :

06/03/2020

Date d'affichage :

16/03/2020

Votants :	95	Pour :	95	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, **le douze mars**, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'**Arinthod**, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis DELORME**.

Délégués titulaires présents :

ALLEMAND Jean Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaétan ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BELPERRON Pierre-Remy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOUQUEROD Michel ; BRIDE Frederic ; BRIDE Jean Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean-Pierre ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean Yves ; BUNOD Rémy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CARRETIE Josiane ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gérard ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; DALLOZ Jean-Charles ; DE MERONA Bernard ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS VINCENT Christelle ; DUBIEF Ludovic ; DUBOCAGE Françoise ; DUCLOS Martine ; DUPIN Bernard ; FAVIER Jean-Louis ; GADIOLET Marie Agnès ; GAMBEY Olivier ; GAULIER Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIRARDOT Bernard ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROS FUAND Florence ; GROSDIDIER Jean-Charles ; HEBERT Anne ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérard ; JOURDANT Michel ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAMARD Philippe ; LONG Grégoire ; MANNA Julien ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MULLOT Aurélie ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RASSAU Jean Noel ; RENAUX Marie-Louise ; REVOL Hervé ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; RUDE Bernard ; SOFFRAY Colette ; TOURNIER Daniel ; VELON Nicole ; VIDEIRA Christelle ; VUITTON Daniel ; ZANINETTA Jacques.

Délégués suppléants présents :

LACOMBE Janine suppléante de BAUD Pascal (excusé).

Excusés :

BAILLY Hervé ; BAUD Pascal ; BAZZUCCHI Dominique ; BENOIT Françoise ; BRIDE Christian ; GUINARD Sylviane ; HUGONNET Franck ; JAILLET Bernard ; PRELY Fabrice ; RENAUD Denis.

Excusés ayant donné pouvoir :

BAUDURET Jacques à Jean Pierre BROCARD ; BOURGEOIS Josette à Gaétan AYMONIER ; CHATOT Patrick à Anne HEBERT ; COMTE Thierry à JOURNEAUX Cyrille ; DUVERNAY Daniel à CHARRIERE Gérard ; GAROFALO Pascal à Serge LACROIX ; GUICHON Gilles à Denis MOREL ; LACOMBE Marie à DEPARIS VINCENT Christelle ; MAS Laurence à Didier BERREZ ; MOREL Guy à Michel BLASER ; NEVEUX Marie Pierre à Roger MONNIER ; NIEL Patrick à BUCHOT Jean Yves ; PRUDENT Sandrine à Jean Charles DALLOZ ; ZEITLER Isabelle à Alain MOREL.

Absents :

BENACCHIO Fabien ; BOILLETOT Jean Marc ; BORGES Alain ; BUFFAVAND Lionel ; CAILLON Gérard ; CATTET Jean Luc ; COULON Jean Paul ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; ECOIFFIER Alain ; FEAU Pascal ; GILBERT Pierre ; GIRERD Jacques ; GUIDOT Henri ; GUILLOT Evelyne ; HEIMLICH Aline ; LAGARDE Jean Noel ; LANCELOT Catherine ; MAILLARD Jean Claude ; MILLET Alain ; MOREL BAILLY Hélène ; PAGET Sylvain ; PERRON Sylviane ; SOUSSIA Michel.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy

Objet : Conteneurs Communaux – Redevance 2020 pour les collectes pluri-hebdomadaire des ordures ménagères

Le Conseil communautaire,

VU les articles 2-4-1) et 2-4-2) des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Lacs relatif à la collecte et l'élimination des ordures ménagères et la gestion de déchetterie,

VU la délibération du 11 mars 2015 approuvant et instaurant une tarification pour la collecte pluri hebdomadaire des conteneurs à ordures ménagères communaux,

VU la délibération du 4 avril 2019 approuvant la mise en place d'une redevance appliquée aux conteneurs communaux pour la saison 2019,

VU la délibération 170418 du 5 Mars 2020 fixant les tarifs de redevance spéciale,

CONSIDERANT que les bacs municipaux de certaines communes du territoire intercommunal font l'objet, lors de manifestations saisonnières ou ponctuelles (marchés, fête, foires, salle des fêtes...) d'une collecte pluri hebdomadaire,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer le financement de ce service supplémentaire, eu égard aux prestations payantes du même types effectués à la demande des professionnels du tourisme,

DECIDE

De fixer le tarif pour la saison 2020 comme suit :

Tarif au litre de déchet (fixé par la Redevance Spéciale de l'année en vigueur) pondéré par le nombre de semaines concernées dans l'année, appliqué au volume de déchets du/des conteneur(s) collecté(s) par les services de la Communauté de Communes.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le Président